**INFORMATIONS : 69ème RENCONTRE du SIESC : Naples (Italie)**

**14 – 18/19 juillet 2025**

**LIEUX**: Repas et logement:

Couvent des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul,

Adresse : via Santa Luisa di Marillac, n° 10, 80 122 Napoli

**DATES :** - accueil : lundi 14 juillet à partir de 15h

- séance d'ouverture à 19h30 (lundi après le dîner)

- fin de la session de travail : vendredi 18 juillet après le petit déjeuner

- excursion facultative : journée du vendredi 18 juillet

- fin de la Rencontre : samedi 19 juillet après le petit déjeuner

**PRIX PAR PERSONNE :**

- session de travail : pour les membres du SIESC 435 € en chambre où l’on rajoute un lit, 490 € en chambre à 1 lit ; pour ceux qui ne sont pas membres du SIESC 460 chambre où l’on rajoute unlit ou 515 € chambre simple

- excursion facultative : 135 € en chambre où l’on rajoute un lit, 150 € en chambre à 1 lit

**Comme il est très difficile de trouver un hébergement pas trop cher à Naples le nombre de chambres chez les sœurs est limité : 20 chambres à un lit et 10 chambres où l’on rajoute un deuxième lit. Les inscriptions seront donc prises en compte par ordre d’arrivée.**

Le prix « session de travail » couvre :

- le logement et la pension, du 14 au soir au 18 juillet petit déjeuner,

- les frais généraux : organisation, secrétariat, conférences, frais de visites,

- la subvention de l’accueil des collègues de l'Europe du Centre et de l’Est

- la contribution à la vie du SIESC.

Le prix "excursion facultative" couvre l'excursion du 18 juillet, le dîner et la nuit du 18 et le petit déjeuner du 19 juillet.

Les frais de session seront réglés sur place **en euros et en espèces (pas de chèques).** Nous recommandons de payer la somme totale **au compte indiqué au-dessous avant le 10 juin.**

**Les participants de moins de 35 ans** ont droit à une réduction de 25 %, l**es enfants de moins de 12 ans** à une réduction de 50 %.

L**es participants présents pour la première fois** ont droit d’une réduction de 60 € sur la somme totale du séjour. **Ces réductions ne s’appliquent pas à l’excursion facultative**.

**INSCRIPTIONS** : **date limite le 10 février 2025**

**L'inscription devra être accompagnée d'un acompte de** **100 € ou 150 pour ceux qui participent à l’excursion** au Compte suivant (somme remboursée en cas d’absence pour cause de force majeure (si demande faite dans les 2 ans) :

**Ass. SIESC-FEEC à la banque BPALC**

**IBAN: FR76 1470 7041 0931 2213 5593 121 BIC: CCBPFRPPMTZ**

**Le bulletin d'inscription est à envoyer par email à** catherine.lecoz891@orange.fr (à Catherine Le Coz).